



# Plan d'action sur la vérité et la réconciliation

2022-2026



Illustration de la couverture par

# Simon Brascoupé

*Anishinabeg/Haudenosaunee – Clan de l'ours*

Membre de la Première Nation de Kitigan Zibi Anishinabeg près de Maniwaki, au Québec, Simon Brascoupé vit en territoire algonquin à Ottawa. Il a créé des œuvres d'art public rappelant les voix collectives des Aînés algonquins, dont la sculpture *Birch Bark Basket* sur la place Abinan. Il a aussi réalisé de grandes murales pour l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa et le *centre étudiant Ojigkwanong pour les Autochtones* de l'Université Carleton. Il a récemment terminé deux œuvres imposantes à la station Pimisi : la sculpture *Algonquin Moose* et l'installation *Màmawi: Together* constituée de pagaies peintes par 100 artistes algonquins. Il aspire à assurer aux cultures et aux arts algonquins et autochtones une présence marquée dans les institutions et l'art publics.

Sa vision artistique consiste à communiquer valeurs et savoirs traditionnels par la fluidité entre imagerie et récit. Ses œuvres ont voyagé aux États-Unis, au Canada, en Europe, en Chine, au Japon et à Cuba. Elles sont mises en valeur dans les collections du Musée canadien de l'histoire et de la Smithsonian Institution (Washington) ainsi que dans de prestigieuses collections commerciales et privées. Elles sont actuellement exposées dans les salles d'art autochtone et canadien du Musée des beaux-arts du Canada.

Le respect de Simon Brascoupé pour les terres et le territoire algonquins transparaît dans son œuvre. L'artiste considère que les animaux enseignent aux humains comment interpréter le monde à travers leurs yeux et leurs actes. Par exemple, son père lui a appris que l'ours blessé utilise la sève du pin ou du cèdre pour se soigner. Les Algonquins apprennent que même si l'ours est imposant, il vit sans excès sur les terres. Depuis la nuit des temps, les peuples autochtones s'instruisent en écoutant et en observant le monde animal et la nature, sources de savoirs qui éveillent les consciences. L'observation est au cœur de la vision de l'artiste, celle d'une vie en harmonie avec la nature.

**Site Web :** <https://simonbrascoupe.com/>

**Courriel :** [simonbrascoupe@hotmail.com](mailto:simonbrascoupe@hotmail.com)

# À propos d'Excellence en santé Canada

Excellence en santé Canada (ESC) travaille avec des partenaires pour diffuser les innovations, renforcer les capacités et catalyser le changement dans les politiques afin que toutes et tous au pays reçoivent des soins sûrs et de qualité. En collaborant avec les patients, les proches aidants et le personnel des services de santé, nous transformons les innovations éprouvées en améliorations durables dans tous les aspects de l'excellence en santé. Créé en 2021, ESC est issu de la fusion de l'Institut canadien pour la sécurité des patients et de la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé. ESC est un organisme de bienfaisance indépendant sans but lucratif financé principalement par Santé Canada. Les opinions exprimées dans le présent document ne représentent pas forcément celles de Santé Canada.

150, rue Kent, bureau 200  
Ottawa (Ontario) K1P 0E4 Canada

[excellencesante.ca](http://excellencesante.ca)

613 728-2238 | [communications@hec-esc.ca](mailto:communications@hec-esc.ca)

## Réseaux sociaux

[Twitter](#) | [LinkedIn](#) | [Instagram](#) | [Facebook](#)

Excellence en santé Canada honore les territoires traditionnels sur lesquels son personnel et ses partenaires vivent, travaillent et se divertissent. Nous reconnaissons que le niveau de vie dont nous bénéficions aujourd'hui est le résultat de l'intendance et des sacrifices des premiers habitants de ces territoires. [En savoir plus](#)

**« [...] la réconciliation consiste à établir et à maintenir une relation de respect réciproque entre les peuples autochtones<sup>1</sup> et non autochtones dans ce pays. Pour y arriver, il faut prendre conscience du passé, reconnaître les torts qui ont été causés, expier les causes et agir pour changer les comportements. »**

**– Commission de vérité et réconciliation  
du Canada, 2015**

---

<sup>1</sup> Remarque terminologique : Par le passé, on a utilisé le terme « peuples autochtones », tel que défini à l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982, pour parler collectivement des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Dans le présent document, son emploi se limite aux références aux textes législatifs ou aux citations directes de publications ou de personnes.

# Introduction

En 2021, Excellence en santé Canada (ESC) a lancé sa stratégie pour se rapprocher de notre vision d'un avenir où chaque personne au pays reçoit des soins et services de santé sécuritaires et de qualité. Cette stratégie comprend des perspectives en matière de qualité et de sécurité qui guident la conception et la réalisation de nos travaux. Deux d'entre elles – *sécurité culturelle et équité des soins et services* et *priorités des Premières Nations, des Inuits et des Métis* – orientent aussi notre démarche continue de réconciliation. Un travail interne s'impose pour renforcer nos capacités et faire en sorte que nos politiques, processus et façons de faire soutiennent la vérité et la réconciliation. ESC alloue des ressources (expertise et temps) pour que tous les membres de son personnel se joignent à cette démarche collective.

Le Plan d'action sur la vérité et la réconciliation 2022-2026 nous aidera à créer et à maintenir un milieu de travail qui allie soutien et sécurité culturelle et qui sollicite, valorise et respecte les points de vue des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Il a été élaboré par et pour le personnel, la direction et le conseil d'administration d'ESC. L'utilisation du « nous » tout au long du plan rappelle l'union essentielle de ces trois groupes qui composent notre organisme.

Loin d'être une liste de vérification ou d'éléments livrables, le plan donne plutôt des repères pour orienter ESC dans sa démarche de réconciliation. En poursuivant notre cheminement, nous nous engageons à rendre compte de nos progrès par rapport aux objectifs et aux actions ci-inclus ainsi qu'à procéder aux adaptations et aux ajustements nécessaires. Nous créerons un plan de travail

annuel qui précisera les actions prioritaires pour la période ciblée. Nous évaluerons également le travail accompli chaque année afin de nous assurer qu'il nous fait avancer et de définir les priorités de l'année suivante.

La réconciliation n'est possible que si la société s'éduque et change de bien des façons, notamment en ce qui concerne les politiques et les programmes, l'éducation, les pratiques d'affaires, les façons de penser, et la manière de s'adresser aux autres et de parler d'eux. Le sommaire du rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) précise que la réconciliation appelle à une action à différents niveaux : personnel, collectif, communautaire, gouvernemental et national.



Les appels à l'action de la CVR sont autant d'outils pour guider nos efforts à tous ces niveaux. Chez ESC, nous prenons la responsabilité d'y répondre et jugeons que nos contributions s'appliquent à ce qui suit :

**18)** « Nous demandons au gouvernement fédéral, aux gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'aux gouvernements autochtones de reconnaître que la situation actuelle sur le plan de la santé des Autochtones au Canada est le résultat direct des politiques des précédents gouvernements canadiens, y compris en ce qui touche les pensionnats, et de reconnaître et de mettre en application les droits des Autochtones en matière de soins de santé tels qu'ils sont prévus par le droit international et le droit constitutionnel, de même que par les traités. »

En tant qu'organisme de bienfaisance indépendant sans but lucratif principalement financé par Santé Canada, ESC a un rôle à jouer pour soutenir la reconnaissance, dans tous les systèmes de santé, des effets persistant à ce jour de la colonisation sur la santé des Premières Nations, des Inuits et des Métis ainsi que la nécessité de respecter les droits de ces derniers en matière de soins de santé.

**92)** « Nous demandons au secteur des entreprises du Canada d'adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en tant que cadre de réconciliation et d'appliquer les normes et les principes qui s'y rattachent dans le cadre des politiques organisationnelles et des principales activités opérationnelles touchant les peuples autochtones, leurs terres et leurs ressources;

les mesures demandées comprennent, mais sans s'y limiter, les suivantes :

- i. s'engager à tenir des consultations significatives, établir des relations respectueuses et obtenir le consentement libre, préalable et éclairé

des peuples autochtones avant de lancer des projets de développement économique;

- ii. veiller à ce que les peuples autochtones aient un accès équitable aux emplois, à la formation et aux possibilités de formation dans le secteur des entreprises et à ce que les collectivités autochtones retirent des avantages à long terme des projets de développement économique;
- iii. donner aux cadres supérieurs et aux employés de l'information sur l'histoire des peuples autochtones, y compris en ce qui touche l'histoire et les séquelles des pensionnats, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, les traités et les droits des Autochtones, le droit autochtone et les relations entre l'État et les Autochtones. À cet égard, il faudra, plus particulièrement, offrir une formation axée sur les compétences pour ce qui est de l'aptitude interculturelle, du règlement de différends, des droits de la personne et de la lutte contre le racisme. »

ESC reconnaît le besoin de renforcer sa capacité interne pour collaborer de manière authentique avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Cela comprend la formation et le perfectionnement des membres du personnel, de la direction et du conseil d'administration ainsi qu'un examen des politiques, structures et processus mentionnés dans le Plan d'action sur la vérité et la réconciliation.

# Notre source d'inspiration

## Le nid du merle

Il y a de cela quelques printemps, un couple de merles s'est dit que la balustrade du petit balcon rattaché au grenier de ma maison était un endroit sûr et tout indiqué pour bâtir son nid. Le mâle et la femelle ont amené de la paille, de la glaise et des brindilles trouvées en forêt jusqu'au point de rencontre entre la balustrade et le pignon du toit. Ce refuge naturel allait garder le nid à l'abri des intempéries. Le couple s'est efforcé de construire pour sa famille un nid douillet aussi parfait que possible.

Après un temps sont venus les œufs, puis les oisillons. Les merles avaient alors quatre bouches à nourrir. En parents exemplaires, ils apportaient de la nourriture à leurs petits plusieurs fois par jour. Les oisillons sont devenus forts; les enseignements de leurs parents et de l'esprit de la terre leur ont permis de quitter le nid pour aller explorer le monde, pleins de santé et d'assurance.

Le nid ayant si bien servi les merles à l'époque est depuis tombé en ruines. La paille autrefois fixée solidement par l'argile tombe au sol. Des brindilles gisent autour. Le cercle du nid n'est plus complet. La glaise s'est effritée en partie. L'état actuel du nid est comparable à celui de la culture et de l'identité autochtones. L'histoire du merle et de son passé idyllique peut servir d'analogie pour décrire la vie des Premières Nations avant l'arrivée des Européens sur nos rives. Il faut rendre au nid sa splendeur passée, celle d'une époque marquée par les enseignements traditionnels et une culture spirituelle, qui assuraient le bien-être émotionnel des peuples. Une



époque où les jeunes atteignaient l'âge adulte avec un bel aplomb dans toutes les sphères de leur identité. La réconciliation passe par une alliance entre les Autochtones, les communautés colonisatrices et tous les Canadiens et Canadiennes, par un engagement collectif envers la restauration de ce qui a été dérobé aux premiers habitants du Canada. Le cercle pourra être de nouveau complet!

Albert Dumont ©

*Texte utilisé et traduit avec l'autorisation de l'auteur.*

## Albert Dumont

Albert Dumont (« South Wind ») est un poète, conteur, conférencier et enseignant traditionnel algonquin né en territoire traditionnel algonquin (Kitigan Zibi).

Il a publié six recueils de poésie et de nouvelles ainsi que deux livres jeunesse, rédigés dans trois langues. Avec sa plume, il encourage la guérison par le pouvoir des mots, ceux des poèmes et des histoires, des mots qui expriment la sagesse de la forêt, des rivières et des lacs, des oiseaux, des animaux, des poissons, des Aînés et des enfants. Aujourd'hui poète anglophone officiel d'Ottawa, il voit son travail mis en vedette par plusieurs organismes, dont le Centre Wabano pour la santé des Autochtones et la Native Veterans Association.

Albert Dumont a travaillé comme Aîné et conseiller spirituel au sein de différents conseils et comités, notamment pour le ministère du Procureur général, Santé Canada, l'Établissement de Millhaven, des audiences tenues avec l'aide d'un aîné et Excellence en santé Canada. Sa passion le porte également à aider les personnes se rétablissant d'une dépendance à recouvrer leur force, leur fierté et leur santé grâce à ses expériences et aux esprits guérisseurs de son territoire.

Ce fier père et grand-père a dédié sa vie à la promotion de la spiritualité autochtone et de la guérison ainsi qu'à la défense des droits des Autochtones, en particulier ceux des jeunes.



# Message de la direction

ESC a pour raison d'être de façonner un avenir où chaque personne au Canada reçoit des soins et services de santé sécuritaires et de qualité. La réalisation d'un projet aussi ambitieux et vital n'est possible qu'avec les efforts conjoints d'un grand nombre de personnes et d'organismes.

Notre engagement à l'égard de la réconciliation est animé par un même esprit rassembleur. Comme l'indique le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation publié en 2015, « la réconciliation consiste à établir et à maintenir une relation de respect réciproque entre les peuples autochtones et non autochtones dans ce pays ». Vu le contexte colonial d'hier et d'aujourd'hui au Canada, elle est l'affaire des gouvernements, des institutions, des organismes et des personnes non autochtones. Depuis des temps immémoriaux, les Premières Nations, les Inuits et les Métis sont des modèles en matière de santé et de bien-être holistiques, de vitalité culturelle, de résilience communautaire, de relations fondées sur le respect et de souveraineté. Guidées par ce leadership, les personnes et les entités non autochtones sont appelées à clarifier la manière dont elles soutiendront la réconciliation. ESC cherche constamment à apprendre et suivre une démarche appropriée et respectueuse. Nous savons qu'il faudra pour cela revoir notre conception du passé et du présent, et reconnaître les torts causés. Nous avons aussi à cœur d'agir pour lutter contre le racisme dans le système de santé et assurer

l'avancement des priorités des Premières Nations, des Inuits et des Métis dans les améliorations de la qualité et de la sécurité.

Ce Plan d'action sur la vérité et la réconciliation reflète notre volonté de soutenir la sécurité culturelle et l'humilité dans le système de santé et de renforcer la capacité de celui-ci à combler les besoins des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Il oriente le travail collectif que nous – membres du personnel, de la direction et du conseil d'administration d'ESC – sommes appelés à mener pour respecter les engagements pris et être plus à même de façonner un avenir où chaque personne au Canada reçoit des soins et services de santé sécuritaires et de qualité.

Nous sommes infiniment reconnaissants aux membres et aux organismes des Premières Nations, des Inuits, des Métis avec qui nous travaillons de mettre leur leadership, leur sagesse, leurs histoires et leur patience à notre disposition et à celle d'autres acteurs d'ici qui cheminent vers la réconciliation. Nous pouvons faire mieux, et nous allons faire mieux. Ensemble.

## **Erik Sande**

Président du conseil d'administration  
Excellence en santé Canada

## **Jennifer Zelmer**

Présidente-directrice générale  
Excellence en santé Canada

# Notre processus

Pour créer ce plan, nous avons d'abord fait une lecture attentive de *Working Towards Reconciliation: Considerations for the Canadian Foundation for Healthcare Improvement (CFHI)* [Cap sur la réconciliation : considérations pour la Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé (FCASS), disponible en anglais uniquement]. En 2021, la FCASS et l'Institut canadien pour la sécurité des patients ont fusionné pour former Excellence en santé Canada. Les travaux réalisés par chacun des deux organismes ont servi de pierre angulaire au présent Plan d'action sur la vérité et la réconciliation d'ESC.

En tant qu'organisme non autochtone, nous assumons la responsabilité du travail de réconciliation à accomplir chez nous. Cela nous a menés à réaliser une analyse du milieu afin d'examiner les approches adoptées par d'autres organismes non autochtones. Nous avons créé un plan qui, à nos yeux, répond aux appels à l'action de la CVR dans la mesure de notre champ d'action.

L'analyse de documents déterminants (tels que le rapport final et les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation) et de plans pour la vérité et la réconciliation de divers organismes nous a aidés à cerner les priorités en santé et les expériences des Premières Nations, des Inuits et des Métis dans le système de santé.

Nous avons fait appel à Denise McCuaig, mentore autochtone vivant en Colombie-Britannique, et à Albert Dumont, conseiller spirituel de la Première Nation algonquienne de Kitigan Zibi, qui nous ont tous deux offert une orientation et un soutien continu dans des projets variés, y compris l'élaboration de ce plan. Un sondage et des groupes de discussion ont permis à notre personnel de donner son avis, contribuant ainsi à déterminer

l'état de préparation de notre organisme vis-à-vis du travail de développement et de promotion de la sécurité culturelle et de l'humilité. Pour élaborer ce plan, nous avons également sollicité la rétroaction et les conseils d'interlocuteurs externes clés, dont des membres et des organismes des Premières Nations, des Inuits et des Métis qui ont été nos collaborateurs ou partenaires officiels dans d'autres projets. Comptaient également parmi eux les représentants d'organisations de santé non autochtones ayant dirigé l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives de réconciliation.

Le Plan d'action sur la vérité et la réconciliation d'ESC est le fruit de toutes ces contributions (voir la représentation visuelle du processus en annexe). Il reflète nos valeurs organisationnelles et le respect attendu d'un organisme non autochtone ayant son siège social en territoire algonquin non cédé. Étant donné notre position géographique, nous avons la responsabilité de suivre les principes directeurs de la Nation algonquienne.

Principes présentés par Albert Dumont, conseiller spirituel algonquin<sup>1</sup>

- Notre Nation honore les eaux créatrices des mères. L'eau est source de vie et lie toute chose touchée par l'amour du Créateur.
- Nous apprenons à faire preuve de bienveillance, de gratitude et d'ouverture.
- Nous reconnaissons le « cercle » comme lieu de partage et de guérison.
- Notre identité et notre raison d'être reposent sur les messages des histoires et légendes transmises par nos ancêtres.
- Nous préservons notre lien spirituel avec la terre.

1 Reproduits et traduits avec l'autorisation d'Albert Dumont

- Nous honorons « toutes nos relations » (oiseaux, animaux, poissons, arbres, etc.).
- Nous méditons sur les saisons de la vie – le printemps de notre passage sur terre, l’été, l’automne et l’hiver des dernières années – afin d’exprimer notre pleine gratitude pour les bénédictions du Créateur.

S’appuyant sur ces principes, la mise en œuvre du plan incorporera les façons de faire suivantes :

- Adopter une approche fondée sur les distinctions : reconnaître les points de vue et les besoins distincts des Premières Nations, des Inuits et des Métis.
- Se focaliser sur les forces : identifier les ressources, la résilience et les atouts des personnes et des communautés plutôt que se concentrer sur leurs faiblesses ou leurs limites.
- Faire preuve d’humilité : comprendre qu’aucune personne ou perspective n’a plus de valeur qu’une autre.
- Établir des relations réciproques : faire en sorte que toutes les parties trouvent leur compte et éviter les interactions purement transactionnelles.
- Adopter une optique antiraciste : repérer et lutter activement contre le racisme.

ESC s’engage à évaluer périodiquement la progression de ce plan pour pouvoir s’adapter aux priorités changeantes et aux enjeux émergents qui influencent les expériences des Premières Nations, des Inuits, des Métis et de leurs communautés en lien avec la santé et le mieux-être. Nous avons la conviction que chaque personne au Canada espère et mérite des soins et des services de santé d’excellence. Avec cet objectif en vue, nous nous engageons à contribuer à rebâtir le nid.

# Nos actions

Conformément à sa stratégie 2021-2026, ESC contribuera à la réconciliation par les actions suivantes :



## Soutien à l'engagement et à la responsabilisation



1. Démontrer le soutien et l'engagement de la direction à l'égard du Plan d'action sur la vérité et la réconciliation d'ESC.
2. Créer un plan de travail annuel à partir du Plan d'action sur la vérité et la réconciliation, et produire des rapports d'étape annuels pour évaluer et présenter l'avancement des travaux.



## Formation et perfectionnement du personnel, de la direction et du conseil d'administration



3. Intégrer les objectifs d'apprentissage en matière de vérité et de réconciliation dans les plans de perfectionnement professionnel des employés d'ESC.
4. Continuer de proposer des formations sur la sécurité culturelle avec du soutien pour le suivi au personnel, à la haute direction et au conseil d'administration d'ESC.
5. Proposer des séances de formation trimestrielles au personnel et aux partenaires pour soutenir le travail d'ESC dans le système de santé.
6. Faire participer le personnel et la direction d'ESC à des activités de partage des connaissances des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

## Piliers de la réconciliation



Prise de conscience



Reconnaissance



Réparation



Action

7. Créer une bibliothèque de prêt facilitant l'apprentissage du personnel sur place et à distance.
8. Créer des opportunités pour que le conseil d'administration d'ESC ait accès à des occasions d'apprentissage et à des outils d'introspection.



## Processus et politiques internes



9. Évaluer et actualiser les politiques et processus internes pertinents afin qu'ils reflètent les perspectives, les principes de gouvernance des données (propriété, contrôle, accès et possession/propriété, contrôle, accès et intendance/principes de recherche inuite) et la protection des savoirs traditionnels des Premières Nations, des Inuits et des Métis.
10. Établir des relations avec les entreprises des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et chercher à les ajouter à la liste de fournisseurs de biens et services d'ESC.
11. Appuyer les appels à l'action de l'Assemblée générale des Nations Unies pour préserver, revitaliser et promouvoir les langues des Premières Nations, des Inuits et des Métis dans les travaux d'ESC.



## Initiatives en ressources humaines



12. Collaborer avec le comité Personnes et culture (équipe des ressources humaines) d'ESC pour élaborer des stratégies de recrutement qui encouragent les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis à se joindre à notre organisme.
13. Produire et évaluer le contenu relatif à la vérité et à la réconciliation destiné au processus d'intégration des nouveaux membres du personnel et définir les besoins de formation dans ce domaine.



## Développement de relations de confiance essentielles à un engagement authentique



14. Explorer les occasions d'établir des partenariats formels avec des organismes des Premières Nations, des Inuits et des Métis.
15. Établir des partenariats informels avec des organismes locaux et régionaux pour promouvoir le travail d'ESC et collaborer à la création de stratégies d'engagement.
16. Créer une stratégie de communication pour partager les savoirs, étendre notre portée, faire connaître notre marque et inspirer la confiance de nos partenaires chez les Premières Nations, les Inuits et les Métis.
17. Élaborer et intégrer des mécanismes d'encadrement dans les processus du cycle de vie des programmes existants d'ESC pour aider le personnel à y incorporer les priorités des Premières Nations, des Inuits et des Métis, le cas échéant.

18. Créer et implanter des mécanismes de consultation avec représentation des Premières Nations, des Inuits et des Métis dans la planification des projets se rattachant aux priorités de ces groupes.



## Encadrement



19. Produire et évaluer le contenu relatif à la vérité et à la réconciliation destiné aux ressources éducatives pour les formateurs participant aux programmes d'ESC, afin qu'ils soient plus à même d'aider les équipes à collaborer de manière authentique avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis.
20. Réviser et actualiser le processus de recrutement et d'intégration des formateurs afin qu'il reflète les valeurs d'ESC et les perspectives en matière de qualité et de sécurité, plus précisément la sécurité culturelle et l'équité des soins et services ainsi que les priorités des Premières Nations, des Inuits et des Métis.
21. Développer des relations avec des formateurs membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis pour soutenir les programmes d'ESC.



## Soutien au développement des capacités dans le système



22. Créer des occasions de partage des connaissances entre et chez les Premières Nations, les Inuits, les Métis et les partenaires non autochtones dans le système de santé.
23. Co-élaborer et co-concevoir des mesures de soutien au leadership fondées sur les distinctions, en phase avec les priorités des dirigeants des systèmes de santé membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis.
24. Partager des ressources et des occasions d'apprentissage avec d'autres organismes, dont des organisations pancanadiennes de santé.

# La réconciliation est un parcours continu, et non une destination à atteindre.

Les actions présentées dans ce plan visent à guider ESC dans l'atteinte des objectifs suivants :

## OBJECTIF 1

Renforcer l'humilité et la sécurité culturelles chez le personnel et le conseil d'administration d'ESC au moyen d'occasions d'apprentissage et d'introspection en continu.

## OBJECTIF 2

Élaborer des politiques, processus et infrastructures de soutien qui reflètent notre engagement continu en matière de réconciliation.

## OBJECTIF 3

Établir des relations avec les leaders et les organismes des Premières Nations, des Inuits et des Métis pour générer des partenariats et un accompagnement favorisant la sécurité culturelle et l'humilité dans les systèmes de santé (conventionnels).

## OBJECTIF 4

Concrétiser un engagement à l'égard du partage de connaissances avec nos partenaires des systèmes de santé (autochtones et non autochtones) pour promouvoir l'apprentissage mutuel, améliorer les relations et encourager l'échange du savoir.

En tant qu'organisme en apprentissage, ESC reconnaît le besoin de s'éduquer, d'évoluer et de s'adapter tout au long de la démarche de réconciliation. Chaque année, nous élaborerons un plan de travail qui précisera les actions prioritaires en matière de réconciliation sur cette période. À la fin de chaque année, nous évaluerons notre progression, établirons les possibilités d'amélioration et ciblerons les domaines prioritaires pour l'année suivante.

# Remerciements

ESC tient à souligner les précieuses contributions des personnes et des organismes qui ont mis leurs connaissances et leurs expériences au service du Plan d'action sur la vérité et la réconciliation. Merci aux membres du personnel et à nos interlocuteurs pour leur ouverture et leur volonté de partager leurs points de vue. Ce document collectif, qui renferme les histoires et les éclairages de nombreux intervenants, pavera la voie de notre organisme vers un avenir prometteur.

## Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH)

**Kahontakwas Diane Longboat**, M. Ed., aînée et gestionnaire principale des initiatives stratégiques au CAMH, Shkaabe Makwa

**Sam Karami**, gestionnaire de projet

## First Peoples Wellness Circle

**Brenda Restoule**, chef de la direction

## Association des gestionnaires de santé des Premières Nations

**Judith Eigenbrod**, directrice de programmes

## Fondation Thunderbird Partnership

**Carol Hopkins**, chef de la direction

**Tim Ominika**, coordonnateur des parties prenantes

## Pauktutit Inuit Women of Canada

**Shylah Elliot**, conseillère principale en matière de politiques et de recherche

**Fatima Adebajo**, analyste des politiques et de la recherche

## Excellence en santé Canada

**Albert Dumont**, conseiller spirituel algonquin

**Denise McCuaig**, mentore autochtone

**Maria Judd**, vice-présidente Initiatives stratégiques et engagement

**Nicole Robinson**, directrice Santé des populations autochtones et du Nord

**Carol Fancott**, directrice Engagement et partenariats patients

**Katie Gasparelli**, responsable principale de programme, équipe Santé des populations autochtones et du Nord

**Megan Ellis**, responsable de programme, équipe Santé des populations autochtones et du Nord

**Despina Papadopoulos**, (ancienne) responsable principale de programme, équipe Santé des populations autochtones et du Nord

**Kaeli O'Connor**, responsable de programme, équipe Santé des populations autochtones et du Nord

**Mihaela Labbe**, coordinatrice de programme, équipe Santé des populations autochtones et du Nord

**Danielle Stennett**, responsable de l'évaluation, équipe Programmes et transformation du système

**Sutton Eaves**, responsable principale, Marketing et gestion de la marque

**Alessia Forchilli**, responsable des communications

**Hailey Riendeau**, responsable des communications

**Claudia Latsch**, agente de communications

# Annexe A

## Processus d'élaboration et d'engagement pour le Plan d'action sur la vérité et la réconciliation d'ESC

---

Examen du plan de réconciliation de l'ancienne Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé (Working Towards Reconciliation, 2019) et des initiatives précédentes de la FCASS et de l'ancien Institut canadien pour la sécurité des patients.

---

Élaboration d'une première version des objectifs et des actions, sous la direction de l'équipe Santé des populations autochtones et du Nord d'ESC.

---

Consultation de Denise McCuaig, mentore autochtone, et d'Albert Dumont, conseiller spirituel.

---

Ajustement du plan à partir de la rétroaction et des commentaires reçus durant le processus d'engagement.

---

Analyse des plans d'action sur la vérité et la réconciliation existants au Canada (en santé et dans d'autres secteurs).

---

Exploration des besoins et de la préparation du personnel au moyen d'un sondage et de groupes de discussion.

---

Tenue d'entrevues avec des partenaires externes officiels et des organismes informateurs clés dotés de plans d'action.



**Excellence  
en santé  
Canada**

Excellence en santé Canada est un organisme de bienfaisance indépendant sans but lucratif financé par Santé Canada. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de Santé Canada.